



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136243>

Département(s) de publication : **14**

Annonce n° **24-136243**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCI Caen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment congrès/événementiel et d'un parking à Saint-Contest - 14911 Caen Cedex

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment congrès /événementiel et d'un parking à Saint-Contest - 14911 Caen Cedex

Identifiant de la procédure : aad64253-053d-4c17-95f5-cf282e6e5af5

Identifiant interne : 2024_MOE_CCI_0029

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : le concours restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur : Esquisse.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie 1 Rue René Cassin - Saint-Contest

Ville : CAEN CEDEX

Code postal : 14911

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants : SCI IMMOPARK Le coordonnateur du groupement de commandes est : La Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie. Il aura en charge de signer, notifier et exécuter du marché au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment congrès/événementiel et d'un parking à Saint-Contest - 14911 Caen Cedex

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment congrès /événementiel et d'un parking à Saint-Contest - 14911 Caen Cedex

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie 1 Rue René Cassin - Saint-Contest

Ville : CAEN CEDEX

Code postal : 14911

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre au terme de laquelle les attributaires seront choisis. Le présent règlement de la consultation porte sur la phase de candidature. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Pour les compétences « architecture » et « économie de la construction » : le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs candidatures en agissant à la fois : # En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; # En qualité de membres de plusieurs groupements. Pour les autres compétences : possibilité de participer au concours en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le mandataire de l'équipe pluridisciplinaire susvisée sera l'architecte, il devra être inscrit à l'Ordre des Architectes. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes : Phase candidatures - Le règlement de la consultation (RC) - Le programme simplifié - Le tableau de présentation des candidatures - La trame des références Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Le jury est composé des membres suivants : Trois « élus » de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie ; Trois « professionnels qualifiés » ; Trois « experts » de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie. Tous les membres du jury ont voix délibérative. Il peut aussi auditionner toute personne susceptible de lui apporter des informations utiles. Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres est présente. La voix du président est prépondérante en cas de partage égal des voix. Le jury émet un avis sur l'ensemble des candidatures et des projets remis et procède au classement des projets. Récompenses A l'issue de la consultation, tous les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations répondant au programme bénéficieront d'une prime d'un montant de 15 000,00 Euros HT, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations remises, avant audition éventuelle, seraient jugées incomplètes ou non conformes au programme. Le versement de la prime aux candidats s'effectuera sur la base de la proposition du jury dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle le jury remettra le procès-verbal d'examen complet des prestations et formulera son avis motivé. Le règlement de concours associé à la proposition du jury servira de justificatif pour la mise en paiement de l'indemnité.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Pour la phase de candidature, chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, telles que prévues aux articles L.

2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Une note de motivation vis-à-vis de l'opération envisagée, présentant l'équipe et son organisation, détaillant l'intérêt porté par le groupement pour l'opération, expliquant sa compréhension du programme, détaillant la méthodologie de travail proposée pour l'exécution de la mission et les moyens mis en oeuvre pour assurer une parfaite coordination entre membres du groupement ainsi qu'avec la maîtrise d'ouvrage (4 pages maximum). En annexe devront être joint, pour les intervenants affectés au projet, les CV et leur expérience dans le secteur faisant l'objet du projet. Le tableau de présentation des candidatures détaillant pour l'ensemble des membres du groupement : • Les références significatives au regard de l'objet du concours • Nom, lieu et caractéristiques de l'opération (neuf, réhabilitation, extension, etc...) • Le Maître d'ouvrage • La date de livraison du projet réalisé • L'état d'avancement du projet, la date estimée de livraison s'il est en cours d'études • Montant des travaux (Euros HT) ou l'enveloppe financière prévisionnelle • Surface et nombre de plancher en m² • Rôle du candidat (mandataire, cotraitant, etc...) et/ou mission spécifique Un carnet détaillé présentant les références. Ce carnet détaillé comprendra à minima les éléments suivants pour chaque projet : • Intitulé de l'opération • Maître d'Ouvrage • Nature de l'opération / Surface • Livraison • Coût des travaux (EurosHT) • Équipe de maîtrise d'oeuvre • Contenu de la mission de maîtrise d'oeuvre • Démarche environnementale • Autres spécificités Les CV des membres de l'équipe Le mandataire de l'équipe pluridisciplinaire susvisée sera l'architecte, il devra être inscrit à l'Ordre des Architectes. Fournir le document prouvant l'inscription à l'Ordre des Architectes (en capacité de déposer un permis de construire).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature des références présentées au regard de l'objet du projet

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la note de motivation

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualification de chaque membre de l'équipe avec l'objet du projet

Ordre d'importance : 3

Critère :

Type : Qualité

Description : Capacités financières du mandataire

Ordre d'importance : 4

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 31/01/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Fonds propres

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et

pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal territorialement compétent pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, est : Tribunal Administratif de Caen 3 à 5 rue Arthur Leduc BP 25086 14050 CAEN CEDEX 4 Tél : 02 31 70 72 72 Télécopie : 02 31 52 42 17 Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de caen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal administratif de caen

Numéro d'enregistrement : 17140111000407

Ville : 3, rue Arthur Leduc BP 25086

Code postal : 14050 Caen Cedex 4

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone : 0231707272

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CCI Caen Normandie

Numéro d'enregistrement : 18140001100100

Adresse postale : Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie 1 Rue René Cassin - Saint-Contest

Ville : CAEN CEDEX

Code postal : 14911

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@caen.cci.fr

Téléphone : 0231356300

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 61fd4649-71f1-4774-bc12-32a5a2148711 - 05

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2024 à 11:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2024